Procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire de l'APCAV

Salle des Combins, 29 juillet 2021

La Présidente ouvre la séance à 14h30. Elle souhaite la bienvenue aux membres présents et remercie les invités pour leur présence:

- Christophe Maret, Président de la Commune du Val de Bagnes
- Laurent Vaucher, CEO de Téléverbier SA
- Malvine Moulin, responsable coordination locale de Verbier Tourisme
- Florian Michellod, Président de la Société de Développement de Verbier
- Vincent Michellod, conseiller municipal

L'ordre du jour est le suivant :

1. Mots de bienvenue de l'APCAV, Brigitte Borel, Présidente
2. Mots de bienvenue du Verbier Festival, Câline Yamakawa, directrice des opérations
3. Informations de la Commune du Val de Bagnes, Christophe Maret, Président
4. Informations de Téléverbier SA, Laurent Vaucher, CEO
5. Informations de Verbier Tourisme, Malvine Moulin, responsable des partenaires locaux

1. Mots de bienvenue de l'APCAV, Brigitte Borel, Présidente

« Tout d'abord, j'aimerais vous dire à quel point cela nous fait plaisir de pouvoir organiser cette assemblée et de vous retrouver, au même titre que nous sommes tous, j'en suis sûre, particulièrement heureux et reconnaissants de pouvoir à nouveau assister à des concerts du Verbier Festival.

La crise du Covid 19 a mis nos représentants politiques, nos économies, nous a mis en tant qu'individus, face à des défis et des difficultés. La pandémie a cependant aussi ouvert la voie à des processus de transformation qui, en temps normal, n'auraient guère été possibles. Elle a imposé à la plupart d'entre nous une pause dans nos activités trépidantes, nous a poussé à certaines réflexions quant à nos modes de vie, à repenser nos priorités. Au final, elle aura été un catalyseur de tendances dont les effets seront durables. On pense en particulier à l'accélération de la digitalisation et au renforcement du travail à domicile.

De nombreux propriétaires ont ainsi décidé, durant la crise du Covid, de s'installer durablement dans leurs chalets et appartements de montagne. Ils ont apprécié le fait de pouvoir y travailler efficacement tout en profitant de la nature, des grands espaces, et il est clair que l'impact psychologique, durant les périodes de confinement que nous avons

vécues, aura été moindre pour les personnes en mesure de les vivre dans un environnement privilégié comme notre belle Commune du Val de Bagnes.

Un des effets de cette situation est le regain d'intérêt que cela a créé pour l'immobilier de montagne. La demande et les transactions immobilières n'ont pas faibli depuis un an. Les prix au m2 ont augmenté en moyenne de l'ordre de 3% à Verbier. Les acheteurs sont suisses principalement mais la sécurité qu'offre notre pays et sa qualité de vie attirent aussi de nombreux acquéreurs de nationalité étrangère. Les demandes de domiciliation sont en augmentation.

La présence de nombreux propriétaires aura par ailleurs permis de revaloriser leur apport dans les régions de montagne. Alors que le tourisme subissait de façon compréhensible une forte diminution, les stations ont pu compter sur la présence de leurs meilleurs ambassadeurs, les propriétaires de résidences secondaires. D'où l'introduction à Verbier d'un VIP Pass à l'intention exclusive de ses propriétaires.

A ce sujet, j'aimerais rappeler que le VIP Pass a été mis en place en tant que contrepartie à l'augmentation de la taxe de séjour, dont les propriétaires sont les principaux contributeurs à Verbier. Par rapport à bon nombre d'autres communes, celle de Bagnes a fait office d'exemple du fait de la bonne entente entre ses autorités et notre association, laquelle aura permis une introduction en douceur de la nouvelle taxe. Je souhaite encourager la Commune, ainsi que Verbier Tourisme, à continuer dans la voie de la concertation avec l'APCAV pour ce qui concerne les contre-prestations en lien avec la taxe de séjour. S'il est bénéfique de faire découvrir de nouvelles activités, il est aussi nécessaire de consolider les avantages auxquels les propriétaires tiennent, à savoir l'accès aux remontées mécaniques pour les piétons. Je pense en particulier à l'accès à la Chaux depuis les Ruinettes qui, depuis cette année, est payant en sus du VIP Pass.

Ces contre-prestations, l'accueil fait en général aux propriétaires de résidences secondaires, revêt de l'importance dans le cadre des changements de génération à venir. En effet, au même titre que pour le Verbier Festival ou même l'APCAV, un des défis de la Commune sera de rester attractive pour les prochaines générations afin que, dans le cadre des successions familiales, les plus jeunes générations décident de conserver leurs chalets et appartements dans la famille plutôt que de les vendre.

En ce sens, les initiatives de l'Etat du Valais et de la Commune envers ses propriétaires, par le biais de bons distribués pouvant être échangés contre des produits locaux, sont à saluer. Elles ont valeur de reconnaissance.

A saluer également les efforts qui ont été entrepris durant la crise du Covid par les acteurs touristiques de la station. Etant membre du comité de la Société de Développement de Verbier en tant que représentante des propriétaires, j'ai pu constater à quel point cette période a été complexe. La situation ne permettait qu'une navigation à vue qui rendait

difficile toute planification. Verbier, souvent pointée du doigt, risquait par ailleurs en tout temps de se retrouver sous les feux des projecteurs. Malgré le fait que les restaurants et bon nombre d'établissements aient dus fermer leurs portes durant des mois, il est réjouissant que nous ayons pu skier pendant toute la saison d'hiver alors que nos voisins français, allemands ou italiens ont dû fermer leurs installations. En fin de compte, la crise aura conduit à renforcer les liens et la collaboration entre les différents partenaires de la station. Elle aura aussi permis l'émergence d'initiatives de solidarité, comme les jeunesses de Médières et de Verbier qui se sont mises à disposition pour livrer les courses gracieusement à ceux qui en faisaient la demande. Nous les en remercions.

Pour ce qui concerne l'APCAV, nous avons veillé à transmettre à nos membres de façon régulière, tant par notre Newsletter qu'au travers de notre site internet, des informations utiles en lien avec la situation Covid 19 à Verbier, en Valais et en Suisse plus généralement.

Au sujet de l'APCAV et de nos activités, j'aimerais mentionner plusieurs points :

- Premièrement, le fait qu'à l'initiative de l'APCAV, en particulier de son Vice-Président Nicolas Leuba, qui est aussi Président de la FVSR2, des discussions sont en cours avec la Commune afin de promouvoir que Verbier et l'ensemble du Val de Bagnes deviennent une référence en matière d'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite, que ce soit pour des raisons d'âge ou de handicap. Cette initiative est soutenue par Emera (Pro Infirmis) et Pro Senectute. Il s'agit d'un projet impliquant une planification sur les 8 à 10 prochaines années.

- Dans un autre registre l'APCAV continue à soutenir le Verbier Festival, comme elle le fait depuis de nombreuses années, en décernant un prix à un jeune musicien méritant de l'Académie.

- En ce qui concerne les bénéfices pour nos membres, je rappelle que nous offrons un service de surveillance de vos parcelles. A cette fin, vous avez la possibilité d'enregistrer les numéros de votre parcelle et de celles voisines auprès de la Fiduciaire de Verbier qui vous informera en temps utile des publications dans le Bulletin officiel en lien avec votre propriété.

- Enfin, j'aimerais signaler que nous avons depuis 2020 le plaisir de proposer à nos membres des avantages en partenariat avec divers acteurs de la région. Il s'agit de remises auprès de différents commerces, hôtels et sociétés de service. Nous prévoyons d'étoffer cette offre dans les mois à venir. »

2. Mots de bienvenue du Verbier Festival, Câline Yamakawa, directrice des opérations

Câline Yamakawa fait part de la tristesse qu'elle a ressentie en devant annuler l'édition 2020 du Festival, pour les raisons que chacun connaît. Pour cette 28e édition, elle a depuis de nombreux mois focalisé son l'attention sur le respect des conditions sanitaires, tout en ne perdant pas de vue la possibilité de permettre à chacun de profiter du plaisir musical, cette musique en concert qui nous a tellement manqué l'année dernière, tout comme aussi le contact instantané entre un auditoire et les artistes, qui est leur raison d'être. Elle souligne le fait que cette crise a rapproché les divers partenaires à Verbier et renforcé la collaboration. Enfin, elle se réjouit d'avoir rejoint cette année l'APCAV en tant que nouveau membre.

3. Informations de la Commune du Val de Bagnes, Christophe Maret, Président

Le nouveau Président, Christophe Maret, se présente du fait qu'il s'agit de sa première participation à une AG de l'APCAV.

Il donne quelques chiffres clé concernant la nouvelle Commune du Val de Bagnes issue de la fusion des Communes de Bagnes et de Vollèges à partir du 1.1.21. Avec 302 km2, il s'agit de la 4ème plus grande Commune de Suisse dorénavant. Il mentionne le fait que des investissements pour un montant de CHF 43 mios sont prévus pour 2021.

Il présente l'aperçu des rentrées fiscales en ce qui concerne les personnes morales, le plus gros secteur (19%) étant celui relatif à l'administration et la gestion de biens immobiliers.

Pour ce qui est des transactions immobilières, celles-ci se sont maintenues à un haut niveau en 2020 avec le nombre d'actes le plus élevé depuis les cinq dernières années et un montant global de CHF 427 mios.

Pour ce qui concerne les recettes fiscales de privés, la plus grosse contribution provient de l'impôt sur le revenu des domiciliés (29%), puis des impôts forfaitaires (18%).

Le détail des chiffres est disponible dans la présentation annexée.

Des soutiens ont été octroyés par la Commune dans le cadre de la crise du Covid pour un montant global de CHF 5 mios.

Le Président mentionne aussi la problématique des constructions illicites. Les derniers cas seront réglés d'ici septembre 2021.

Enfin, il mentionne les projets communaux comme celui du centre sportif bloqué depuis deux ans. Les dernières oppositions sont en passe d'être levées et la reprise des travaux est prévue dès 2022.

4. Informations de Téléverbier SA, Laurent Vaucher, CEO

Laurent Vaucher fait une rétrospective d'une saison d'hiver 2020-2021 particulièrement difficile, avec des mesures compliquées à mettre en place, des incertitudes sur la possibilité de continuer l'exploitation et le risque d'être présents dans la presse à tout moment. Il se réjouit que les remontées mécaniques aient pu rester ouvertes.

Malgré des résultats mitigés, dus à une baisse de fréquentation de 20% et à une augmentation des charges, aucun licenciement n'est à déplorer et TVSA poursuit sa feuille de route avec de nombreux projets à l'ordre du jour, pour un montant total de l'ordre de CHF 40 mios. Parmi ces derniers, il mentionne

- La construction en cours de Médran 4 qui reliera Verbier aux Ruinettes et permettra de transporter 3'600 personnes à l'heure
- L'enneigement mécanique Lac – Attelas – Ruinettes
- Le remplacement du télésiège sur le secteur Bruson La Pasay d'ici 2022, sous réserve d'autorisation
- La construction du restaurant La Pasay à Bruson d'ici 2022, sous réserve d'autorisation
- La construction du restaurant de la Grande Combe (Carlsberg) d'ici 2022, sous réserve d'autorisation
- L'aménagement de Curala
- La construction de luges d'été à Savoleyres. Le délai sera fonction du dénouement concernant la construction du nouveau télécabine

Il est par ailleurs prévu de renforcer la desserte ferroviaire et d'augmenter le débit entre le Châble et Verbier. A noter que cette ligne sera un transport public dès 2022.

Enfin, il informe l'assemblée des efforts entrepris par TVSA afin de réduire son empreinte carbone. Un plan de mesures concrètes a en effet été mis en place dans les domaines suivants : gestion des bâtiments, damage et enneigement mécanique, remontées mécaniques, transports routiers. L'énergie utilisée est 100% renouvelable.

5. Informations de Verbier Tourisme, Malvine Moulin, responsable des partenaires locaux

Malvine Moulin mentionne le fait que depuis 2020 la priorité a été de mettre en place une seule équipe pour gérer le tourisme à Verbier. Auparavant, il y en avait deux, celle de l'Office du tourisme et celle de Verbier Tourisme (pour la promotion de la destination à l'extérieur).

Elle donne un compte-rendu des mesures prises dans le cadre du Covid. Une coordination importante a été assurée entre la Commune, TVSA, Verbier Tourisme et la police notamment, qui se sont rencontrés très régulièrement pour mettre en place des actions concrètes. Des informations ont été transmises régulièrement via la Newsletter partenaires qui est transmise aux membres de l'APCAV par notre Newsletter.

Verbier, parfois critiquée pour sa gestion de la crise, a aussi été mentionné dans de nombreux médias, avec des retombées au final positives pour la station en termes de notoriété.

Le VIP Pass peut être activé dorénavant avec un QR code. En 2021, une édition spéciale du VIP Pass a été mise en place avec l'aide de la Commune, avec 118 activités, plus de 70 partenaires impliqués, 15 lignes de transport incluses.

Elle donne enfin un aperçu de l'utilisation de la taxe de séjour. Les détails peuvent être consultés dans la présentation annexée. Elle nous rend attentifs au fait qu'une partie des revenus issus de la taxe de séjour sont rétrocédés aux propriétaires de résidences secondaires, ce qui n'est pas systématiquement le cas dans d'autres stations.

Verbier, août 2021